

►►► Sur le plan politique, Nicolas Sarkozy avance un premier pion sur le terrain du Front national qui demande de longue date la sortie de l'espace Schengen. Les prises de position régulières du gouvernement sur les flux migratoires, notamment à travers les récentes déclarations du ministre de l'intérieur Claude Guéant, s'étaient cantonnées au plan national. Encore fallait-il muscler le discours au niveau communautaire.

Le chef de l'État avait bien obtenu en 2008, lors de la présidence française de l'UE, la signature d'un « pacte européen » pour empêcher les régularisations massives dans l'Union européenne mais son bilan s'avère décevant à l'aune des discordes qui n'ont jamais cessé depuis. Le projet de l'Union pour la Méditerranée (UPM), voulu par la France à la même époque, semble enterré.

4 - Quelle est la situation en Italie ?

À moins d'un mois d'élections locales qui auront valeur de test national, les sondages donnent Silvio Berlusconi, son parti, le Peuple de la liberté, et son gouvernement en baisse mais sans que cela profite aux partis d'opposition. Le premier parti serait celui des indécis : 40 % des électeurs, selon l'Institut Ipsos. « Nous enregistrons une chute de popularité du chef du gouvernement, 31 % contre 36 % en mars mais la popularité de son équipe reste forte et le nombre important d'indécis prouve que l'opposition n'est pas perçue comme une alternative crédible », explique Luca Comodo, responsable du département politique d'Ipsos.

Quant au parti de la Ligue du Nord, connu pour ses penchants racistes, xénophobes et antieuropéens, il demeure indispensable au gouvernement. D'autant plus depuis la défection du cofondateur du Peuple de la liberté, Gianfranco Fini, qui a créé son propre mouvement (Fli). Présent à des postes clés comme le ministère de l'intérieur, soutenu par le ministre de l'économie, Giulio Tremonti, ce parti exerce son influence sur des questions cruciales dont l'immigration. C'est d'ailleurs la Ligue du Nord qui a incité le gouvernement à octroyer les permis de séjour temporaires à 20 000 migrants tunisiens arrivés en Italie entre le 1^{er} janvier et le 5 avril 2011. Comme l'a déclaré très crûment son chef, Umberto Bossi, cette opération permet de « vider la baignoire » puisque la majorité des Tunisiens désirent s'installer en France. Il est donc certain qu'au cours de la rencontre bilatérale de ce mardi, Rome insistera sur la nécessité de faire reconnaître la validité des titres de séjour donnés aux Tunisiens.

5 - Comment l'Europe peut-elle aider le Sud ?

Pour inciter les migrants à rester dans leurs pays d'origine, des soutiens aux économies émergentes sont envisagés. Ces aides financières sont censées créer des emplois localement. Dimanche, le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini, a souhaité que la Banque européenne d'investissement (BEI) lance des financements à long terme à hauteur de 10 milliards d'euros. Dans cet esprit, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a annoncé mercredi à Tunis une aide de 350 millions d'euros pour 2011-2012, notamment par le biais de l'Agence française de développement (AFD). Au sein de l'Union européenne, le programme Meda constitue le cadre financier principal de la coopération avec les pays méditerranéens. Actuellement, les programmes d'aide aux voisins du sud de l'Europe représentent 4 milliards d'euros de subventions pour la période 2011 à 2013.

PIERRE COCHEZ, JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS et ANNE LE NIR (à Rome)

L'Église appelle à l'accueil des immigrés

Tandis que Benoît XVI invite à la solidarité à l'égard des réfugiés, en France, le cardinal Vingt-Trois souhaite que la question de la fermeture des frontières soit débattue au Parlement

« **Q**ue les hommes de bonne volonté soient éclairés pour ouvrir leur cœur à l'accueil, afin que, de façon solidaire et concertée, il soit possible de répondre aux nécessités pressantes de tant de frères. » Tel est l'un des souhaits exprimés dimanche par Benoît XVI dans son traditionnel message de Pâques, depuis la loggia de la basilique Saint-Pierre. Après avoir évoqué la Libye et la Côte d'Ivoire (lire p. 4, 5 et 8), et alors que les débarquements de nombreux immigrés en provenance d'Afrique du Nord se poursuivent en Italie du Sud, le pape a sollicité la solidarité de tous à l'égard des « nombreux exilés et réfugiés qui proviennent de différents pays africains et qui ont été contraints de laisser leurs affections les plus chères ». Et d'assurer du soutien du Saint-Siège « tous ceux qui se dépensent en de généreux efforts et offrent des témoignages exemplaires en ce sens ». De son côté, le cardinal André

Vingt-Trois, président de la Conférence des évêques de France, a rappelé dimanche sur la chaîne BFM-TV que l'Église essaye de « vivre une attitude fraternelle et accueillante à l'égard de tous nos frères », tandis que « le gouvernement, et en l'occurrence le ministre de l'intérieur, a la charge de l'ordre public et d'un certain équilibre de la société ». Mais si des « arguments de délinquance ou de protection économique » sont mis en avant pour justifier la fermeture des frontières aux immigrés venant du sud de la Méditerranée, il ne s'agit plus, selon l'archevêque de Paris, « simplement d'une décision administrative de l'ordre public, mais d'un choix de société. Et il est normal que des options aussi fondamentales que celles-ci soient débattues démo-

cratiquement, en particulier au sein des Parlements. »

Interrogé ensuite sur les déclarations du ministre de l'intérieur Claude Guéant, à propos de « l'accroissement du nombre » de musulmans en France et d'un « certain nombre de comportements qui posent problème », le cardinal Vingt-Trois a répondu qu'il n'avait pas à craindre « une concurrence entre les religions », ni à se poser « des problèmes sur l'accroissement du nombre de musulmans, lié à des facteurs de migrations de population ». Certaines pratiques musulmanes peuvent certes soulever des questions, mais, estime-t-il, « il y a des groupes minoritaires dans la religion musulmane en France qui veulent utiliser ces points de friction pour obtenir une identité médiatique ; il ne faut pas les iden-

tifier à la religion musulmane ».

Quant à l'interdiction prochaine de toutes prières dans un espace public, l'archevêque de Paris a rappelé que les prières des musulmans dans la rue chaque vendredi n'étaient pas comparables aux processions chrétiennes : « On demande les autorisations nécessaires, on les obtient et quand la procession est finie, on rentre chez nous. Ces processions n'ont lieu qu'une fois par an ou par trimestre. » Et de conclure en considérant que si les curés de Paris ne célébraient qu'une messe par dimanche, il y aurait certainement de nombreux chrétiens dans les rues : « Les chrétiens ne sont pas obligés de prier dans la rue parce que nous faisons plusieurs offices. »

CLAIRE LESEGRETAIN
(avec AFP et Apic)

Le pape exprime sa « proximité » avec des Roms évacués

► Vendredi dernier, après le démantèlement par la municipalité de leur camp de fortune, à l'est de Rome, une centaine de Roms s'étaient installés sur des pelouses près de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs et dans deux pièces jouxtant le cloître. Samedi, des négociations entre la ville et ces réfugiés ont abouti à ce qu'une dizaine d'entre eux acceptent l'aide au retour en Roumanie (de 1 000 €), proposée par les autorités municipales et le diocèse. Dimanche, Benoît XVI a envoyé auprès d'eux Mgr Fernando Filoni, substitut de la Secrétairerie d'État, afin de leur exprimer sa « proximité ».

Le P. Federico Lombardi, porte-parole du Saint-Siège, a ensuite indiqué que ces quelques dizaines de Roms étaient restés là « toute la matinée » du jour de Pâques, « sans problèmes particuliers ni tensions », avant d'être relogés par la Caritas italienne, permettant ainsi aux différentes familles de « rester unies ». Le P. Lombardi a tenu à souligner la « correction et l'humanité » de la gendarmerie vaticane (chargée de la sécurité de la basilique, territoire relevant du Vatican) et sa collaboration avec les autorités de sécurité publique, et cela « afin de favoriser le dialogue et la recherche d'une solution stable et adéquate ».

VU DE TUNISIE

L'attitude de la France agace

Les Tunisiens mettent en avant leur attitude face à l'arrivée de plus 200 000 réfugiés à la frontière libyenne

TUNIS
De notre correspondante

U ne vague d'émigration clandestine « favorisée par les conditions exceptionnelles que connaît la Tunisie » depuis mi-janvier... Selon les conclusions de la mission d'enquête constituée en février dernier à l'initiative du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH), « l'absence d'agents de police et de gardes maritimes pendant la période post-révolutionnaire » a rendu possible l'afflux massif de migrants tunisiens sur les côtes italiennes.

D'après Mehdi Mabrouk, sociologue et membre de la mission, 90 % des candidats au départ « sont âgés de 18 à 30 ans, avec un niveau d'instruction secondaire ». La plupart habitent la région côtière de Zarzis, point de départ des bateaux. Une zone « sinistrée à cause de la crise du tourisme, explique-t-il. La majorité des migrants occupaient des emplois précaires ou saisonniers, d'autres étaient sans emploi ». Le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) a indiqué que certains Tunisiens « fuient la pauvreté et les grèves », d'autres « ont demandé l'asile politique », et quelques-uns « disent qu'ils veulent juste attendre et voir ce qui se passera en Tunisie ».

Depuis le départ de Zine el-Abidine Ben Ali, le 14 janvier dernier, l'incertitude politique et économique règne plus que jamais en Tunisie.

Confrontées à des grèves et à des revendications sociales, les autorités de transition ne cachent pas leur inquiétude. Début février, elles estimaient que les semaines de chaos qui ont précédé la chute du régime et le flou qui a suivi avaient représenté un manque à gagner de 2,6 milliards d'euros à l'économie tunisienne, soit 4 % du PIB. Le secteur touristique, qui représente 6,5 % du PIB et emploie plus de 350 000 personnes sur 10 millions d'habitants, a été particulièrement touché.

« Un petit pays qui vient de faire sa révolution assume sans pleurnicher un afflux dix fois plus important que celui auquel l'Europe est confrontée. »

Selon les prévisions, le chômage, qui atteignait 14 % avant la révolution, dépassera les 20 % d'ici à l'été. « La liberté ne nourrit pas son homme, explique Gherib Bacchar, du parti Ettajdid (gauche modérée). Tant que les problèmes économiques subsistent, il est logique que des jeunes sans emploi tentent leur chance dans l'eldorado européen. »

L'attitude de l'Europe, et en particulier de la France, face à l'afflux de migrants tunisiens est vivement critiquée. Le quotidien *Le Temps* y consacrait vendredi un éditorial intitulé « Immigrés face à la xénophobie ». « L'Italie avait cru pouvoir compter sur la France pour décongestionner le flux d'immigrants

tunisiens sur son territoire par le biais de visas Schengen, pourtant délivrés avec précaution et minutie. La France freine ces ardeurs humanistes », estime le journal.

Évoquant la prochaine inauguration à Paris d'une place Mohamed-Bouazizi, du nom du jeune Tunisien qui s'est immolé par le feu le 17 décembre dernier, l'éditorialiste souligne qu'« il n'y a que Bouazizi qui ait obtenu, à titre posthume, un visa pour loger comme symbole dans une place à Paris. Aurait-il sollicité un visa le 13 janvier, il ne l'aurait pas obtenu, bien entendu ! » Le journal dénonce les « outrances idéologiques, raciales et xénophobes » qui assailliraient l'Europe et s'interroge : « Est-ce pour cette raison qu'on n'accordera plus de visas aux immigrés ? »

Pour Gherib Bacchar, « la diplomatie française n'a pas encore pris la mesure des changements qui s'opèrent en Tunisie. Elle s'est montrée complaisante à l'égard du régime autoritaire de Ben Ali car il contenait l'islamisme et l'afflux de migrants ». Une conception d'un Maghreb menaçant qui est « toujours de mise ».

Face à l'attitude de l'Europe, les autorités et les médias ne manquent pas de souligner que la Tunisie fait elle-même face à l'arrivée de réfugiés à la frontière libyenne. « Un petit pays qui vient de faire sa révolution assume sans pleurnicher un afflux dix fois plus important que celui auquel l'Europe est confrontée », confie à *La Croix* un proche du gouvernement. « Les Tunisiens ont ouvert leurs portes aux réfugiés. Dans une situation exceptionnelle, un peu d'humanité et d'entraide entre pays est souhaitable. »

CAMILLE LE TALLEC

PAROLES DE

« La France devrait être moteur de la solidarité européenne »

Stéphane Maugendre

Président du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti)

« Les discussions actuelles autour de l'espace Schengen sont politiques et relèvent de l'effet d'annonce franco-français. À la base, l'un des principes de Schengen est la libre circulation et la solidarité entre les pays. La France devrait être moteur de la solidarité européenne et non de la fermeture, et devrait tout faire pour bien accueillir ces migrants et soutenir les démocraties naissantes. D'autant que, pour beaucoup d'entre eux, l'exil n'est que temporaire, comme le montre l'exemple de l'émigration portugaise en France. Une fois que l'économie repartira, ils ne resteront probablement pas. L'émigration vers la France ou vers un pays européen est toujours présentée comme n'allant que dans un sens. Et puis il ne faut pas oublier que ce phénomène ne concerne pas des centaines de milliers de personnes ! Si on les cantonne sur la petite île de Lampedusa, effectivement, c'est l'enfer. Mais ils vont se répartir au niveau européen, c'est ça l'esprit de Schengen. Depuis les années 1970, on s'arc-boute sur une politique répressive, inefficace sur tous les plans, notamment humain. La fermeture des frontières ne marche pas ? Essayons l'ouverture et la libre circulation. »

RECUEILLI PAR ELSA BASTIEN